

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre-François BOUGUET, Maire, et a voté les délibérations suivantes :

NUMÉRO	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
2024-016	1- Prime pouvoir achat	A l'unanimité
2024-017	2- Nomination d'un référent déontologue	A l'unanimité
2024-018	3- Modification règlement intérieur salles - Sécurité et capacité des salles manifestations au CSC	A l'unanimité
2024-019	4- Renouvellement du contrat de concession « Gaz »	A l'unanimité
2024-020	5- Reprise anticipée des résultats VILLE	A la majorité
2024-021	6- Reprise anticipée des résultats EAU	A l'unanimité
2024-022	7- Reprise anticipée des résultats LOTISSEMENT	A l'unanimité
2024-023	8- Vote des taux de la fiscalité locale	A la majorité
2024-024	9- Budget Primitif VILLE	A la majorité
2024-025	10- Budget Primitif EAU	A l'unanimité
2024-026	11- Budget Primitif LOTISSEMENT	A l'unanimité
2024-027	12- Versement d'une subvention au CCAS	A l'unanimité
2024-028	13- Attribution des crédits scolaires 2024	A l'unanimité

2024-029	14- Convention de gestion en flux de logements sociaux – LogemLoiret	A l'unanimité
2024-030	15- Travaux de mise en sécurité de la zone boisée de la parcelle cadastrée BN 78 - Le Moulin à Vent	A la majorité

Briare, le 25 mars 2024

Le Maire



Pierre-François BOUGUET